

بِسْمِ اللَّهِ الرَّحْمَنِ الرَّحِيمِ

*Je commence par le nom de Allah, Celui Qui accorde Sa miséricorde  
à toutes les créatures dans le bas monde mais aux seuls croyants dans l'au-delà,  
Celui Qui accorde beaucoup de miséricordes aux croyants*

الْحَمْدُ لِلَّهِ رَبِّ الْعَالَمِينَ

*La louange est à Allah le Seigneur des mondes,*

وَالصَّلَاةُ وَالسَّلَامُ عَلَى سَيِّدِنَا مُحَمَّدٍ رَسُولِ اللَّهِ

*Que l'honneur et l'élévation en degrés soient accordés à notre maître Mouhammad  
le Messager de Allah, ainsi que la préservation de sa communauté  
de ce que le Prophète craint pour elle.*

## **Khoutbah n°1054**

Le vendredi 06 décembre 2019 correspondant au 9 Rabi<sup>^</sup> Al-<sup>^</sup>Akhir 1441 de l'Hégire

# **Le châtiment de la tombe**

*Al-hamdou lil-Lah<sup>i</sup> was-salatou was-salamou <sup>^</sup>ala sayyidina Mouhammadin raçouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-ladhina <sup>^</sup>amanou t-taqou l-Lah.*

La louange est à Allah, nous Le louons, nous recherchons Son pardon, nous recherchons Son aide, nous recherchons Sa bonne guidée, nous Le remercions, nous demandons à Allah qu'Il nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que Allah guide nul ne peut l'égarer et celui qu'Il égare nul ne peut le guider.

Je témoigne qu'il n'est de dieu que Allah, qu'Il est le dieu unique, qu'Il n'a pas d'associé ni de semblable, ni d'équivalent ni d'égal. Je témoigne que notre maître et notre bien-aimé, notre éminence et notre guide, la cause de notre joie, notre maître Mouhammad, est Son esclave et Son Messager, celui qu'Il a élu, celui qu'Il agrée le plus, celui que Allah a envoyé en tant que miséricorde pour les mondes, en tant que guide annonciateur de bonne nouvelle et avertisseur d'un châtiment. Il a bien transmis le message, il s'est acquitté de ce qui lui a été confié, il a porté le conseil à la communauté, il a fourni ses efforts dans la voie que Allah agrée, du véritable effort. Que Allah le rétribue pour nous du meilleur de ce dont Il a rétribué un de Ses prophètes. Ô Allah, accorde davantage d'honneur et d'élévation en degrés à notre maître Mouhammad, ainsi qu'à sa famille et à ses compagnons bons et purs.

Après quoi, esclaves de Allah, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de Allah Al-<sup>^</sup>Aliyy, Al-Qadir, Celui Qui dit dans la révélation explicite :

---

<sup>1</sup> Il s'agit des piliers selon Ach-Chafi<sup>^</sup>yy pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.

﴿ يَا أَيُّهَا الَّذِينَ ءَامَنُوا اتَّقُوا اللَّهَ وَلْتَنْظُرْ نَفْسٌ مَّا قَدَّمَتْ لِغَدٍ وَاتَّقُوا اللَّهَ إِنَّ اللَّهَ خَبِيرٌ بِمَا تَعْمَلُونَ ﴿٨﴾ وَلَا تَكُونُوا كَالَّذِينَ نَسُوا اللَّهَ فَأَنْسَاهُمْ أَنفُسَهُمْ أُولَٰئِكَ هُمُ الْفَٰسِقُونَ ﴿١٩﴾ لَا يَسْتَوِي أَصْحَابُ النَّارِ وَأَصْحَابُ الْجَنَّةِ أَصْحَابُ الْجَنَّةِ هُمُ الْفَٰئِزُونَ ﴿٢٠﴾ ﴾

[sourat Al-Hachr / 18-20] (ya 'ayyouha l-ladhina 'amanou t-taqou l-Laha wal-tandhour nafsou ma qaddamat lighad, wat-taqou l-Laha 'inna l-Laha khabiroun bima ta^maloun, wala takounou kal-ladhina naçou l-Laha fa'ançahoum 'anfouçahoum, 'oula'ika houmou l-façigoun, la yastawi 'as-habou n-nari wa 'as-habou l-jannah ; 'as-habou l-jannati houmou l-fa'izoun) ce qui signifie : « **Ô vous qui avez cru, faites preuve de piété à l'égard de Allah et que chacun considère ce qu'il a préparé pour l'au-delà. Faites preuve de piété à l'égard de Allah, certes Allah sait tout de vous et ne soyez pas comme ceux qui ont délaissé l'accomplissement des obligations de Allah et à qui Il a fait oublier leur propre intérêt, ceux-là sont les pervers. Les gens de l'enfer ne sont pas équivalents aux gens du Paradis. Les gens du Paradis, ce sont eux les gagnants.** »

Mes frères de foi, nous allons parler aujourd'hui de la vie du *barzakh* –la période comprise entre la mort et la résurrection– et ce qu'elle comporte. Notre Seigneur *tabaraka wata^ala* dit :

﴿ وَمَنْ أَعْرَضَ عَن ذِكْرِي فَإِنَّ لَهُ مَعِيشَةً ضَنْكًا ﴿١٢٤﴾ ﴾

[sourat Tahq / 124] (waman 'a^rada ^an dhikri fa 'inna lahou ma^ichatan danka) ce qui signifie : « **Celui qui se détourne de la foi en Allah ta^ala, Allah lui fera subir un séjour difficile** » c'est-à-dire dans la tombe tout comme l'a expliqué le Prophète ﷺ. *At-Tirmidhiyy* a rapporté du Messager de Allah ﷺ qu'il a dit :

(( الْقَبْرِ رَوْضَةٌ مِّن رِّيَاضِ الْجَنَّةِ أَوْ حُفْرَةٌ مِّن حُفْرِ النَّارِ ))

(al-qabrou rawdatoun min riyadi l-jannati 'aw houfratoun min houfari n-nar) ce qui signifie : « **La tombe peut être comme l'un des jardins du Paradis ou comme l'un des trous de l'enfer.** »

Et dans les *Souan* de *An-Naça'iy* d'après *A'ichah*, que Allah l'agrée, elle a dit : « *J'ai interrogé le Messager de Allah ﷺ au sujet du supplice de la tombe et il a répondu :*

(( نعم عذاب القبر حق ))

(na^am ^adhhabou l-qabri haqq) ce qui signifie : « **Oui, le supplice de la tombe est une vérité.** »

Parmi les choses auxquelles il est un devoir de croire, chers frères de foi, il y a le supplice de la tombe pour les mécréants et pour certains musulmans désobéissants. L'Imam *Abou Hanifah*, que Allah l'agrée, a dit dans *Al-Fiqhou l-'Akbar* :

(( وضغطة القبر وعذابه حق كائن للكفار ولبعض عصاة المسلمين ))

(wadaghtatou l-qabri wa^adhhabouhou haqqoun ka'inoun lil-kouffari waliba^di ^ousati l-mouslimin) ce qui signifie : « **La pression et le supplice de la tombe sont une vérité. C'est quelque chose qui aura lieu pour les mécréants et pour certains musulmans désobéissants.** »

Il n'est donc pas permis de nier le supplice de la tombe. Nier le supplice de la tombe est de la mécréance. L'Imam *Abou Mansour Al-Baghdadiyy* dans son Livre *Al-Farqou bayna l-Firaq* a dit :

(( وقطعوا - أي أهل السنة والجماعة - بأن المنكرين لعذاب القبر يعذبون في القبر أي لكفرهم ))

(*waqata'ou - 'ay 'ahlou s-sounnati wal-jama'ah- bi'anna l-mounkirina li'adhabi l-qabri you'adh-dhabouna fi l-qabri - 'ay likoufrihim*) c'est-à-dire : « *Les savants de Ahlou s-Sounnah wal-Jama'ah ont été catégoriques à dire que ceux qui renient le supplice de la tombe seront suppliciés dans leur tombe c'est-à-dire en raison de leur mécréance.* »

Ce supplice, mes bien-aimés aura lieu par l'âme et le corps. Cependant, *Allah* l'a voilé aux yeux de la plupart des gens, afin que l'esclave croie au supplice de la tombe alors qu'il lui est voilé et caché. La récompense de l'esclave en sera ainsi plus éminente. Ce qui indique que le supplice de la tombe aura lieu par l'âme et le corps, c'est ce qui est rapporté de notre maître *^Oumar Ibnou l-Khattab* que *Allah* l'a agréé, lorsqu'il avait interrogé le Bien-aimé *Mouhammad* ﷺ, en lui disant :

(( أَتَرَدُّ عَلَيْنَا عَقُولَنَا يَا رَسُولَ اللَّهِ ؟ ))

(*'atouraddou ^alayna ^ouqoulouna ya Raçoula l-Lah*) ce qui signifie : « *Est ce que nous reprendrons conscience, ô Messager de Allah ?* » le Prophète lui avait répondu :

(( نعم كهيتكم اليوم ))

(*na'am kahay'atikoumou l-yawm*) ce qui signifie : « *Oui, tout comme vous êtes conscients aujourd'hui.* »

Celui qui a rapporté le *hadith* a dit que *^Oumar* s'est alors tu et qu'il n'a pas fait de commentaire, puisqu'il avait entendu une information qu'il ne connaissait pas auparavant. Parmi les preuves du supplice de la tombe, il y a la parole de *Allah tabaraka wata'ala* :

﴿ النَّارُ يُعْرَضُونَ عَلَيْهَا غُدُوًّا وَعَشِيًّا وَيَوْمَ تَقُومُ السَّاعَةُ أَدْخِلُوا آلَ فِرْعَوْنَ أَشَدَّ الْعَذَابِ ﴿٤٦﴾ ﴾

[*sourat Ghafir / 46*] (*an-narou you'radouna ^alayha ghoudouwwan wa'achiyya ; wayawma taqoumou saq'atou 'ad-khilou 'ala fir'awna 'achadda l-^adhqab*) ce qui signifie : « **Le feu de l'enfer, ils y seront exposés une fois en début de journée et une fois en fin de journée. Et au Jour dernier, faites entrer ceux qui ont suivi Pharaon dans la mécréance au pire des châtements !** »

Ce qui est visé ici par (*'ala fir'awn*), ce sont ceux qui l'ont suivi sur l'association et la mécréance. Ces gens-là seront exposés à l'enfer une fois au début du jour et une fois à la fin du jour. Ils seront emplis de terreur et de peur. Cette exposition n'aura pas lieu dans l'au-delà mais elle aura lieu avant le Jour du jugement, tout comme cela est compris de cette *'ayah*. Cela n'aura pas lieu non plus avant la mort tout comme cela est clair. Cela implique donc que cette exposition aura lieu dans la période passée dans la tombe, dans le *barzakh*. C'est la période comprise entre la mort et la résurrection. Mes frères, *At-Tirmidhiyy* a rapporté du Messager de *Allah Mouhammad* ﷺ qu'il a dit ce qui signifie : « **Rappelez-vous souvent du destructeur des plaisirs, à savoir la mort, parce qu'il n'y a pas un jour sans que la tombe dise : "Je suis la**

*demeure de l'exil, je suis la demeure de la solitude, je suis la demeure de la terre, je suis la demeure des vers !" Lorsqu'un esclave croyant –c'est-à-dire dont la foi était complète– est enterré, la tombe lui dit : "Bienvenue ! Tu étais de ceux que j'aime le plus quand tu marchais à la surface, et maintenant que tu es à ma charge et que tu es parvenu chez moi, tu verras comment j'agis avec toi." La tombe s'étend pour lui à perte de vue. Il lui est ouvert une porte qui donne sur le Paradis. Alors que lorsqu'un esclave pervers ou mécréant est enterré, la tombe lui dit : "Tu n'es pas le bienvenu ! Tu faisais partie de ceux que je détestais le plus quand tu marchais à la surface, et maintenant que tu es à ma charge et que tu es arrivé chez moi, tu vas voir ce que je fais de toi !" Alors la tombe se referme en faisant pression sur lui au point que ses côtes s'entrecroisent. Celui qui rapporte le *hadīth* a dit : Le Messager de *Allah* a montré de ses doigts, il les a entrecroisés et il a dit ce qui signifie : « *Allah met à sa charge soixante-dix serpents, si l'un d'entre eux soufflait sur la terre, elle ne ferait plus rien pousser jusqu'à la fin du bas monde. Ils vont le mordre et le griffer jusqu'à ce qu'il arrive au jour de l'exposition des actes.* »*

Parmi le supplice de la tombe, mes frères de foi, il y a la pression dans la tombe. Les parois des deux côtés de la tombe vont se rapprocher au point que les côtes du supplicié vont s'entrecroiser. Les côtes du côté droit vont croiser ses côtes du côté gauche. Mes bien-aimés, qui peut supporter la douleur de la torsion d'un de ses doigts ? Qui peut supporter la douleur de la fracture de sa main ? Quelle douleur alors que celle qui suivra l'entrecroisement des côtes ! Ô *Allah* préserve-nous du supplice de la tombe et de la pression de la tombe, ô Toi le plus miséricordieux des miséricordieux, ô Toi le plus miséricordieux des miséricordieux, ô Toi le plus miséricordieux des miséricordieux.

Parmi ce qui relève du supplice dans la tombe également, il y a la peur de son obscurité et de sa solitude, il y a aussi le coup donné par les deux anges *Mounkar* et *Nakir*. Ils frapperont le mécréant avec une masse de fer. Si ce coup était asséné à une montagne, elle s'effondrerait. Ils lui donneront un coup et il poussera un cri de douleur si fort que tous ceux qui sont aux alentours pourront l'entendre hormis les humains et les *jinn*.

Parmi ce qui relève du supplice dans la tombe également, il y a l'attaque des serpents, des scorpions et des vermines de la terre qui vont le mordre et consommer son corps. Dans *Al-Moustadrak*, d'après le Messager de *Allah* ﷺ, il sera dit au pervers :

(( اِرْقُدْ مِنْهُوْشًا، فَمَا مِنْ دَابَّةٍ فِي الْأَرْضِ إِلَّا وَهِيَ فِي جَسَدِهِ نَصِيبٌ )) اه

('ourqoud manhoucha fama min dabbatin fi l-'ardi 'il-la walaha fi jaçadihi nasib) ce qui signifie : « *Reste ! Tu seras atterré et mordu. Il n'y a pas un animal sous terre sans qu'il ait une part de ton corps.* »

Et *At-Tabaraniyy* a rapporté du Prophète *salla l-Lahou ^alayhi wasallam* qu'il a dit :

(( وَيُسَلِّطُ عَلَيْهِ عَقَارِبُ وَنَعَابِينُ، لَوْ نَفَخَ أَحَدُهُمْ فِي الدُّنْيَا مَا أَنْبَتَتْ شَيْئًا تَنْهَشُهُ وَتُؤَمَّرُ الْأَرْضُ فَتُضَمُّ حَتَّى تَخْتَلِفَ أَضْلَاعُهُ ))

(wayousallitou ^alayhi ^aqariba watha^abin, law nafakha 'ahadouhoum fi d-dounya ma 'anbatat chay'an tanhachouhou watou'marou l-'ardou fatoudammou hatta takhtalifa 'adla^ouh) ce qui signifie : « **Il sera attaqué par des scorpions et des serpents. Si l'un d'entre eux soufflait sur le bas monde, il ne pousserait rien. Ils le mordront. Et il sera ordonné à la terre de se resserrer jusqu'à ce que ses côtes s'entrecroisent.** »

Mes frères de foi, *Abou Dawoud* a rapporté dans ses *Souan* d'après *Al-Bara' Ibnou ^Azib*, qu'il a dit : « *Nous étions sortis avec le Messager de Allah ﷺ dans le convoi funéraire d'un homme parmi les 'Ansar –les partisans–. Nous étions arrivés auprès de la tombe après qu'il avait été enterré. Le Messager de Allah ﷺ s'est assis et nous avons pris place autour de lui, comme si nous avions des oiseaux qui s'étaient posés sur nos têtes. Nous étions immobiles. Il portait dans sa main une branche avec laquelle il tapait la terre, il a relevé la tête et il a dit à deux ou trois reprises :*

(( استعيذوا بالله من عذاب القبر، استعيذوا بالله من عذاب القبر ))

(*ista^idhou bil-Lah min ^adhabi l-qabr, ista^idhou bil-Lah min ^adhabi l-qabr*) ce qui signifie : « **Demandez à Allah la préservation du supplice de la tombe, demandez à Allah la préservation du supplice la tombe !** »

Dans le *Sahih* de *Mousslim*, d'après *Abou Hourayrah*, il a dit : « Le Messager de Allah ﷺ a dit :

(( عوذوا بالله من عذاب الله عوذوا بالله من عذاب القبر عوذوا بالله من فتنة المسيح الدجال  
عوذوا بالله من فتنة المحيا والممات ))

(*oudhou bil-Lah min ^adhabi l-Lah, oudhou bil-Lah min ^adhabi l-qabr, oudhou bil-Lah min fitnati l-maçihî d-dajjal, oudhou bil-Lah min fitnati l-mahya wal-mamat*) ce qui signifie : « **Demandez à Allah de vous préserver de Son châtiment ; demandez à Allah de vous préserver du supplice la tombe ; demandez à Allah de vous préserver de la dissension qu'entraînera le faux-messie ; demandez à Allah de vous préserver des épreuves pendant la vie et après la mort.** »

Esclaves de Allah, craignez Allah, faites preuve de piété à Son égard et demandez à Allah avec crainte et supplication au milieu de la nuit et dans vos prosternations et peu avant l'aube, le salut et la préservation du supplice de la tombe. Combien il est étonnant de ceux qui croient et sont donc certains qu'il y a un supplice dans la tombe, qu'ils osent désobéir à Allah, Celui Qui les a créés, comment osent-ils s'exposer au châtiment de Allah et à Sa punition ? Ô Allah, nous Te demandons la préservation contre le supplice de la tombe, contre le châtiment de l'enfer, nous te demandons Ton agrément pour être protégé de Ton châtiment.

Après avoir tenu mes propos, je demande que Allah me pardonne ainsi qu'à vous-mêmes.

## Second Discours<sup>2</sup> :

*Al-hamdou lil-Lahi waṣ-salatou was-salamou ^alā sayyidina Mouḥammadi r-raṣouli l-Lah ; ya 'ayyouha l-Ladhina 'amanou t-tagou l-Lah. Allahoumma ghfir lil-mou'minina wal-mou'mingt.*

La louange est à *Allah*, nous Le louons, nous recherchons Son aide, nous recherchons sa bonne guidée, nous Le remercions. Nous demandons à ce que *Allah* nous préserve du mal de nos âmes et de nos mauvaises œuvres. Celui que *Allah* guide, nul ne l'égare et celui qu'Il égare, nul ne le guide. Que l'honneur et l'élévation en degré soit accordé à notre maître *Mouhammad*, celui qui est véridique dans sa promesse, celui qui est honnête. Ainsi qu'à ses frères Prophètes et Messagers. Que *Allah* agrée les mères des croyants et la famille pure du Prophète ainsi que les califes bien-guidées *Abou Bakr*, *Oumar*, *Outhman*, *Aliyy* et les imams de bonne guidée *Abou Hanifah*, *Malik*, *Ach-Chafi'iy* et *Ahmad* ainsi que les saints et les vertueux. Esclaves de *Allah*, je vous recommande ainsi qu'à moi-même de faire preuve de piété à l'égard de *Allah*, *Al-Aliyy*, *Al-Adhim*, alors craignez Le. Sachez que *Allah* a préservé Ses saints du châtement de la tombe et des difficultés du jour du jugement, *Allah ta'ala* dit :

﴿أَلَا إِنَّ أَوْلِيَاءَ اللَّهِ لَا خَوْفٌ عَلَيْهِمْ وَلَا هُمْ يَحْزَنُونَ ﴿٦٢﴾﴾

[*sourat Younous / 62*] (*'ala 'inna 'awliya' a l-Lahi la khawfoun ^alayhim wala houn yahzanoun*) ce qui signifie : « **Certes, les saints** [ceux qui sont agréés par *Allah*] **n'auront pas peur et ne seront pas chagrinés.** » A partir de là il est à savoir que le *hadith* qui signifie : (si quelqu'un devait en échapper, ça aurait été *Sa^d*) c'est-à-dire que si quelqu'un devait échapper à la pression de la tombe alors *Sa^d* en aurait échappé, ce *hadith* n'a pas été jugé *sahih*. Certaines personnes ont prétendu à tort que tout le monde, croyant ou mécréant, sera touché par la pression de la tombe. Le *Hafidh Ibnou l-Jawziyy* l'a jugé *da'if*, faible. De plus le sens apparent de ce *hadith* contredit la parole du prophète ﷺ :

(( الدُّنْيَا سِجْنُ الْمُؤْمِنِ وَسَنَّتُهُ فَإِذَا فَارَقَ الدُّنْيَا فَارَقَ السِّجْنَ وَالسَّنَةَ ))

(*ad-dounya sijnou l-mou'min waṣ-ṣanah fa'idha faraqad-dounya faraqad-sijna was-sanah*) ce qui signifie : « **Le bas monde est la prison du croyant [accompli] et sa demeure de la faim et des épreuves. Ainsi, lorsqu'il quitte le bas monde, il quitte la prison et la demeure de la faim et des épreuves** » Or est connu qui est *Sa^d ibnou Mou^adh*, il faisait partie des grands saints d'entre les compagnons, il est mort martyr des suites de ses blessures lors de la bataille de *Al-Khandaq* et il a été rapporté que le Prophète ﷺ a dit pour mentionner son mérite :

(( إِهْتَزَّ الْعَرْشُ لِمَوْتِ سَعْدِ بْنِ مُعَاذٍ ))

[rapporté par *Al-Boukhariyy* dans son *Sahih*] (*ih tazza l-archou limawti sa^di bni mou^adh*) ce qui signifie : « **Le Trône a tremblé pour la mort de sa^d ibnou Mou^adh** ». Ainsi, quelqu'un dont l'état serait celui-là, ne sera pas atteint de la pression de la tombe, que l'on prenne donc garde à cela.

<sup>2</sup> Il s'agit des piliers selon *Ach-Chafi'iy* pour ceux qui seraient amenés à donner le discours entièrement en français. Les piliers devraient être dits en arabe.